

## Séminaire Langues anciennes et mondes modernes, refonder l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité 11 octobre 2013

---

### Table ronde « Le latin, le grec et les langues modernes : augmenter la conscience linguistique et culturelle »

**Intervention de Antje Kolde,  
professeure en didactique des langues anciennes  
Haute École Pédagogique du canton de Vaud, Suisse**

#### Présentation

---

Dans la première partie, je m'intéresserai à la première moitié du sous-titre, la conscience linguistique, en essayant de circonscrire grossièrement le sens de cette *coniunctura*.

Dans la deuxième partie, il sera question essentiellement de deux points de vue sous lesquels on peut considérer cette conscience linguistique : un point de vue plutôt « formel » et un point de vue davantage sémantique, qui nous mènera aussi à quelques considérations culturelles, évoquées également à d'autres moments.

Dans la troisième partie, j'apporterai quelques exemples tirés d'un manuel de latin actuellement en élaboration en Suisse, dans le canton de Vaud, où il est également utilisé, comme dans le canton de Genève, et cela afin de montrer une façon parmi d'autres d'inscrire mes propos dans le quotidien de la salle de classe

Beaucoup de ce que je vais dire semblera sans doute extrêmement banal à nombre d'entre vous. Il me semble néanmoins important de rappeler certains éléments de base. Je vous demande par avance de m'en excuser et j'espère ne pas servir de berceuse en ce moment post-prandial.

#### 1. Conscience linguistique

---

Qu'est la « conscience linguistique » ? Prenons la définition étymologique du terme « conscience », formé du préverbe *cum*, « avec », et de *scientia*, un substantif féminin abstrait formé à l'aide du suffixe *-ia* sur le participe présent du verbe *scire* ; la « conscience » est donc une connaissance, soit « partagée » avec d'autres personnes, liée à d'autres personnes, soit reliant plusieurs éléments de même nature. Dans le cas de la « conscience linguistique », c'est la seconde acception qu'il faut retenir, les éléments reliés étant des éléments de nature linguistique.

Mais avant de s'intéresser de plus près à cette conscience linguistiques, il convient de rappeler trois éléments de base.

Premièrement, qu'aucun élément qui compose la langue – je veux parler ici des « briques » telles que verbe, nom, adjectif, adverbe – n'est inutile. Tous servent à exprimer quelque chose : le verbe une action, le nom celui qui accomplit cette action ou celui sur lequel elle s'exerce, l'adjectif notamment une caractéristique du nom, l'adverbe la façon dont l'action est exercée ou le lien entre les diverses actions, etc. Il en va de même avec le nombre des personnes verbales – singulier ou pluriel – et les temps verbaux. Tous ces éléments sont nécessaires à la communication au sein d'un groupe. Ils l'ont toujours été et le seront toujours.

Deuxièmement, que l'évolution est perpétuelle – je parle bien sûr de l'évolution chronologique et non pas qualitative. L'évolution a ceci de particulier qu'il subsiste toujours une trace de l'élément d'origine. Plus on avance cependant dans le temps, plus cette trace devient infime. Si un même ancêtre a donné naissance à plusieurs descendants, les points communs entre eux après plusieurs générations seront plus difficiles à reconnaître que si on remonte à un ancêtre « intermédiaire ». Vous aurez évidemment compris que l'ancêtre commun dans mon propos est l'indo-européen, les descendants à plusieurs générations les langues modernes issues de lui et l'ancêtre intermédiaire les langues anciennes, qu'on ne parle plus mais qu'on connaît bien, à savoir le sanscrit, le grec et le latin. Comme le sanscrit n'est pas enseigné dans les écoles, il ne sera question que du grec et du latin.

Troisièmement, que l'évolution des langues s'inscrit dans l'histoire des peuples qui les ont parlées, dans leurs guerres et leurs déplacements, dans les influences qu'ils ont exercées les uns sur les autres. Ce facteur doit évidemment être présent à notre esprit à tout instant, mais ce n'est pas le lieu ici de le retracer longuement. N'oublions cependant pas que c'est à l'Histoire que nous devons le paysage européen linguistique qui est le nôtre aujourd'hui, ce paysage multilingue et plurilingue. Il y a bien une différence entre ces deux termes : pour faire court, et malgré le risque concomitant d'être réductrice, disons que le multilinguisme est la connaissance simultanée de plusieurs langues, chaque langue demeurant néanmoins un arbre isolé ; il s'agit d'une connaissance « verticale » ; le plurilinguisme consiste aussi dans la connaissance simultanée de plusieurs langues, augmentée cependant par l'établissement de « passerelles » entre ces « arbres » que sont les langues modernes ; il s'agit d'une connaissance « horizontale », qui met en évidence les ressemblances entre les langues. Le fait d'établir ces passerelles est évidemment fortement facilité par la connaissance des racines communes aux arbres.

L'observation et la reconnaissance de ces ressemblances peuvent bien sûr aussi se faire au niveau des branches – cela se fait souvent lorsqu'on souligne la parenté entre des mots de diverses langues romanes, comme en cours de français ou d'italien. Elles se trouvent cependant facilitées par la connaissance de ces « ancêtres intermédiaires » que sont les langues anciennes, notamment lorsqu'on prend en compte également les langues germaniques – et c'est bien à cause de cette connaissance de ces « ancêtres intermédiaires » que les cours de langues anciennes sont le lieu privilégié pour ce genre d'exercice d'observation et de reconnaissance. Et aussi parce que, alors que l'enseignement / apprentissage des langues modernes recourt souvent aux *chunks* (blocs lexicalisés), celui des langues anciennes fait encore la part belle à la grammaire. Pratiquer cet exercice d'observation et de reconnaissance en cours de langues anciennes comporte évidemment le risque d'assigner au grec et au latin un rôle de plus en plus ancillaire par rapport aux langues modernes – mais les deux langues anciennes en retirent aussi des avantages, pour parler en termes « économiques » : non seulement, elles sont davantage ancrées dans le tissu scolaire ; mais de plus, en permettant aux élèves d'établir des liens entre les langues et de mieux comprendre le « système » langue, elles sont également davantage contextualisées et gagnent en clarté.

## 2. Points de vue sous lesquels considérer la conscience linguistique

Si donc la conscience linguistique est le fait de connaître ces liens entre les diverses langues modernes d'origine indo-européenne et leur genèse, ou leur raison d'être, on peut considérer ces liens sous deux points de vue : l'un plutôt formel, touchant la forme des mots, l'autre davantage sémantique, concernant leur sens.

Pour être très schématique – et une fois encore réductrice – je proposerai de classer dans le premier groupe tous les phénomènes touchant la phonétique, la formation des mots, la morphologie et la syntaxe, et dans le second les phénomènes relatifs au sens des mots. Il est évident qu'il y a des

ensembles communs à ces divers groupes. Chaque groupe et sous-groupe peut être illustré de nombreux exemples.

Pour ce qui est de la phonétique, évoquons seulement certains éléments bien connus, tels que le chuintement qui a abouti au *ch-* en français, typique de la dérivation populaire et absent de la dérivation savante : *canis* > « chien », mais « canin », *caput* > « chef », mais « capitale » ; ou encore le fait que les mots issus de la dérivation populaire sont généralement formés sur les diminutifs, tels « oreille » < *auricula*. Ces deux remarques soulignent l'importance du latin populaire lorsqu'on parle de l'évolution de la langue.

C'est au niveau de ces règles de transformation phonétique que la prise en compte des langues germaniques en plus des langues romanes peut se révéler particulièrement intéressante, puisqu'elle permet de se rendre compte de parentés « cachées » entre le groupe de langues romanes et le groupe de langues germaniques. Ainsi, à la suite d'une mutation consonantique, le son *k* gréco-latin s'est transformé en *h* dans les langues germaniques : *κύων*, *canis*, « chien », « cane », « Hund », « hound » ; *p* initial en latin > *p* en français et en italien, *f* en allemand et en anglais : *pes*, « pied », « piede », « Fuss », « foot ».

Passons à la formation des mots, considérée sous un point de vue technique. Comme je veux me concentrer sur les mécanismes, je ne vais pas parler de certaines racines que l'on retrouve dans les diverses langues modernes, comme la racine *gno*, à la base des mots liés à la connaissance. Évoquons en premier le mécanisme qu'est le recours aux préfixes et suffixes. Il s'agit bien là d'un réel mécanisme, où interviennent également des lois phonétiques.

Considérons d'abord les préfixes, issus de prépositions latines et grecques, possédant un sens propre dans les langues anciennes mais n'apparaissant jamais seules dans les langues modernes. Prenons l'exemple de *cum* : dans les langues romanes, *cum* reste identique, moyennant quelques transformations phonétiques : *cum-* : français : « co- », « con- », « col- », etc : « co-habiter » ; « construire » ; « col-laborer » ; italien : idem : « co-abitare », « con-cernere », « col-laborare » ; espagnol : idem : « co-laboración » (pas de lettre géminée) ; en anglais, on peut trouver le préfixe sous sa forme latine, comme dans « co-habitation » ; « col-laborate », etc. ; en allemand, il est traduit : « mit-arbeiten » ; « mit-denken », etc. Il arrive aussi que le préfixe reste identique : « absagen ».

Passons au suffixe, cet élément qui s'ajoute à la fin d'un mot. Soit il modifie le sens du radical auquel il s'ajoute, quand il est issu d'un terme grec/latin porteur de sens : par exemple « -cide » < *caedere* : « tuer » – français : « insecti-cide », italien : « insetti-cida » ; espagnol : « insecti-cida » ; anglais : « insecti-cide » ; allemand : « Insekti-zid ». Soit il change la catégorie grammaticale du mot, le plus souvent verbe > nom, lorsqu'il est issu d'un terme grec/latin non porteur de sens. C'est le cas par exemple du suffixe d'agent *-τωρ/-τηρ*, *-tor*, comme dans *vena-tor* ; ce suffixe est resté quasiment identique dans les langues romanes : français : « chass-eur » ; italien : « caccia-tore » ; espagnol : « caza-dor » ; et dans les langues germaniques, il devient *-er* : anglais : « hunt-er » ; allemand : « Jäger ». Le suffixe latin *-(i)tas*, qui permet de former des abstraits féminins comme *aequ-itas*, est particulièrement intéressant : très semblable dans les langues romanes – français : « équ-ité » ; italien : « equ-ità » ; espagnol : « equi-dad » – il est soit maintenu dans les langues germaniques – moyennant ici aussi quelques adaptations phonétiques : anglais : « equi-ty » ; allemand : † « Äquität » (pour un exemple du suffixe dans un mot usité, cf. « Majes-tät ») – soit « traduit », en ce que le suffixe anglais ou allemand n'a pas de lien phonétique avec le suffixe latin : « fair-ness », « Gleichheit ». Quelle que soit la formation retenue, le système, qui consiste à ajouter un élément qui seul ne fait pas sens, est identique : il vient de l'indo-européen.

Ce sous-groupe de formation de mots est très riche. Avant de le quitter, considérons encore le cas du mot « télévision », particulièrement intéressant. Il s'agit d'un mot hybride. D'un point de vue strictement étymologique, il est issu du préfixe grec *τήλε* et de « vision », formé sur le radical du parfait du verbe latin *video*. D'un point de vue historique par contre, son « code génétique » est différent : comme l'appareil qu'il désigne, le mot qui le désigne est venu d'Angleterre en France. Sous cet angle, l'analyse de la première partie reste pareille ; en ce qui concerne la seconde par contre, on dira que « -vision » vient de l'anglais, « vision », « la vision » – même si le mot anglais « vision » est évidemment issu du latin, comme tant d'autres mots, durant la période qui suivit de la bataille de

Hastings. Un fait culturel s'ajoute ici à la donnée linguistique. En allemand, encore une fois, les termes sont traduits – mais il s'agit bien des mêmes : « Fern-seher ».

Passons à présent à un exemple de morphologie verbale, à savoir le futur : les formes latines classiques (*habebo*, ...) sont fragiles en finale, l'amuïssement attaquant les voyelles finales. Dans le latin classique, *habeo* suivi de l'infinitif signifie « être capable de ». On trouve déjà la tournure chez Cicéron, *habeo ad te scribere* (je peux t'écrire). Elle est similaire à la construction du grec ἔχω εἰπεῖν. Il existait également plusieurs autres formes avec auxiliaire pour remplacer le futur simple disparaissant comme *facere incipio*, *facere volo*, *facere debeo*. En roman, on a employé le verbe *habeo* à la suite de l'infinitif. Le premier exemple se trouve chez Tertullien au III<sup>e</sup> s. (*exire habebat*). Le tour était généralisé dans la langue parlée au VI<sup>e</sup> s. en France et en Italie. La structure périphrastique existait aussi dans les langues germaniques et ces futurs se sont répandus après les grandes invasions. Ainsi, on trouve en français : infinitif + v. avoir : finir-ai ; finir-(av)ons ; etc ; de plus, il existe la tournure périphrastique : je vais finir ; italien : infinitif apocopé (sans e) + ind. prés. d'avere, en partie altéré : vender-(h)o, -(h)ai, -(h)a, -(abbia)+e+mo, -(av)ete, -(h)anno ; en anglais et en allemand, on a la tournure périphrastique : will + inf ; werde ... + inf.

Comme exemple de syntaxe, pour finir, on peut évidemment évoquer celui de la syntaxe des cas. Les langues anciennes sont des langues à cas : le grec connaît 5 (6) cas (nominatif, vocatif, accusatif, génitif, datif – locatif.) ; le latin en connaît 6 (7) (les mêmes + ablatif). Ces cas ont une valeur syntaxique, puisqu'ils servent à indiquer la fonction d'un mot dans une phrase. Les langues allant toujours vers la simplification, les divers cas ont tendance à disparaître ; des prépositions indiquent alors la fonction du mot.

Parmi les langues modernes, certaines, comme l'allemand, ont conservé les cas plus ou moins simplifiés ; la fonction du cas est souvent semblable à celle du cas correspondant dans les langues anciennes – il suffit de penser aux compléments de lieu en allemand ; d'autres langues ont presque entièrement supprimés les cas ; des prépositions et la place des mots indiquent dès lors leur fonction, comme en français.

Passons à présent au second point de vue, celui de la sémantique – je répète que cette subdivision est bien artificielle. Le grand principe ici est celui du glissement sémantique et je me bornerai à deux exemples, ceux du livre, *liber*, et de la racine *err-*.

Le sens premier de *liber* est « écorce d'arbre ». L'écorce est un des premiers supports de l'écriture et *liber* prend le deuxième sens de « livre », qui devient le plus usité. Voilà pour le glissement de sens, en latin. Le sens premier n'a cependant pas disparu en français : le *liber*, en botanique, désigne le tissu entre l'écorce et le bois de l'arbre par lequel circule la sève. Le mot *liber* est cependant également intéressant dans une perspective plurilingue. De fait, il illustre non seulement le phénomène de la dérivation populaire et de la dérivation savante en français (*liber* ayant donné d'une part « livre », le *b* se transformant en *v* comme dans *febris* - « fièvre », et de l'autre « libraire »), mais aussi celui de la dérivation dans les autres langues romanes (italien : « il libro », espagnol : « el libro ») ; de plus, il témoigne d'un fait linguistique et culturel identique dans les langues germaniques, où le terme désignant le livre est aussi lié à un arbre : l'allemand « das Buch » vient de « die Buche », l'anglais « book » de « beech », les deux fois l'hêtre. Un autre exemple de glissement sémantique interne au latin mais qui a laissé des traces dans les langues modernes est celui de la racine *err-* : le verbe *errare* possède d'abord un sens concret (« errer »), auquel s'ajoute un sens métaphorique (« errer avec l'esprit, se tromper » – ce glissement d'un sens concret à un sens abstrait est fréquent en latin). Dans les langues modernes, les mots dérivés de la racine *err-* privilégient généralement un des deux sens : français : « une erreur » = une faute ; « errer » = vagabonder ; italien : « errore » = une erreur ; « errante » = errant ; espagnol : « error » = une erreur ; mais : « errar » (littéraire) : 1) se tromper ; 2) errer ; allemand : « umherirren » = errer ; « sich irren » = se tromper ; anglais : « an error » = une erreur (ce mot d'origine latine a sans doute été introduit en anglais par le biais du français entre la fin du XI<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle).

### 3. Exemples tirés de manuels

---

Les deux derniers exemples ont été repris d'un manuel en voie d'élaboration en Suisse, dans le canton de Vaud, où il est aussi utilisé, de même que dans le canton de Genève : le *Latin Forum*, basé sur *Invitation au latin* de Gason et Lambert, auquel ont été ajoutées de nombreuses rubriques, dont notamment, à chaque chapitre, « Le latin et les autres langues », qui attire justement l'attention sur des points communs entre le latin et les langues modernes.

Lorsque nous composons ces rubriques, nous sommes particulièrement attentifs à deux points, garants, à mon avis, de l'impact de la démarche plurilingue : d'une part, les phénomènes décrits doivent être pertinents, en ce qu'ils s'inscrivent dans le quotidien des élèves – comme exemple, on peut citer l'existence dans les langues modernes de deux ou trois genres nominaux (masculin, féminin, neutre). De l'autre, les mots pris comme exemples pour les langues modernes doivent être des mots usités par les locuteurs actuels, et non des mots certes indiqués par les dictionnaires, mais désuets. En ce sens, montrer que le mécanisme de création de mots à l'aide de deux termes que l'on ajoute l'un à l'autre ou d'un terme auquel on ajoute un suffixe est toujours en vigueur est particulièrement porteur – « inter-naute » ou « jogg-eur » sont de bons exemples.

### 4. Conclusion

---

Dans leur livre *L'avenir des langues : repenser les Humanités*, Pierre Judet de La Combe et Heinz Wismann écrivent : « (considéré comme patrimoine, le passé) est figé, hors d'atteinte, privé de ce qui fait sa valeur vraiment actuelle, à savoir la possibilité qu'il offre d'être interrogé, actualisé de manière nouvelle pour le présent, comme passé recelant un futur possible, à découvrir » (p. 50). Les deux auteurs ne pensent pas ici à une perspective essentiellement linguistique. Mais montrer que le processus dynamique inhérent aux langues peut d'abord être parfaitement appréhendé grâce au recours aux langues anciennes puis appliqué pour la compréhension des langues modernes par le biais des mécanismes propres au « système langue » me semble être une interprétation prometteuse de cette phrase.